

**DÉCISION NOMINATIVE N° 2017-638**

**portant modification à l'autorisation n° 2017-536 de survol à l'aide d'un drone du cœur du Parc national de la Vanoise**

**Pétitionnaire** : Laboratoire EDYTEM - CNRS/Université Savoie Mont-Blanc

**Adresse** : Pôle Montagne - campus scientifique USMB

73376 - Le Bourget-du-Lac (FR)

**Localisation du projet** : Val-Cenis (anciennement Termignon).

**La Directrice de l'établissement public du Parc national de la Vanoise,**

Vu le code de l'environnement, et notamment son article L-331-4-1 ;

Vu la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006 relative aux parcs nationaux, aux parcs naturels marins et aux parcs naturels régionaux ;

Vu le décret n° 2009-447 du 21 avril 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du parc national de la Vanoise aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006, notamment son article 15;

Vu le décret n° 2015-473 du 27 avril 2015 portant approbation de la Charte du Parc national de la Vanoise ;

Vu la Charte du Parc national de la Vanoise, et notamment la modalité d'application de la réglementation du cœur du Parc n° 33 relative au survol ;

Vu la demande de Monsieur Charlie Serrano, étudiant à EDYTEM, encadré par X. Bodin d'EDYTEM et P. Schoeneich du Laboratoire PACTE, en date du 20 juillet 2017 ;

Vu la demande complémentaire de Monsieur Charlie Serrano, en date du 7 septembre 2017 ;

## DÉCIDE

### Article 1 : Objet

La décision nominative n°2017-636 est modifiée de la manière suivante :  
La présente autorisation est délivrée du 29 juillet au 30 septembre 2017 sur le territoire du coeur du Parc de la Vanoise.

Les autres articles restent sans changement.

Fait à Chambéry, le 15 septembre 2017

La Directrice,

EVA ALIACAR

Pour le Directeur,  
Le Directeur Adjoint  
Philippe LHEUREUX

Mise en ligne R.A.A. le :  
15 SEP. 2017





Objet

Modification à l'autorisation de survol du cœur du Parc national de la Vanoise.

Monsieur Charlie Serrano

Laboratoire EDYTEM - CNRS/Université Savoie  
Mont-Blanc  
Pôle Montagne - campus scientifique USMB  
73376 - Le Bourget-du-Lac (FR)

Suivi par

Chambéry, le 18 septembre 2017

Vincent AUGE

Tel : 04.79.62.70.26.

mail : [vincent.auge@vanoise-parcnational.fr](mailto:vincent.auge@vanoise-parcnational.fr)

N° VA-VCV n°644

Monsieur,

Veillez trouver par cette présente, la notification de la décision n° 2017-638 portant modification à l'autorisation n°2017-536 de survol du cœur du Parc national de la Vanoise à l'aide d'un drone.

Je vous saurais gré de nous retourner le papillon ci-dessous complété et signé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Directrice,

*po le directeur adjoint*

Eva ALIACAR

*Philippe Chevassat*

Présente à renvoyer, signée et datée au Parc national de la Vanoise à l'adresse indiquée ci-dessous :

Je soussigné, -----,

certifie avoir reçu et accepté la décision n° 2017- 638 relative à l'autorisation de survol du cœur du Parc national de la Vanoise durant la période du 29 juillet au 30 septembre 2017

Le :

Signature :

